

## INTRODUCTION

Corinne LEPAGE,  
ministre de l'Environnement

**L**E DÉVELOPPEMENT durable s'est peu à peu forgé au cours de ces années d'après-guerre où une croissance incontrôlée des pays industrialisés a détruit, souvent de façon irréversible, ressources et patrimoine naturels tout en apportant son lot de pollutions diverses.

En 1987, un rapport de l'ONU sous l'égide de Madame Brundtland parle pour la première fois de "sustainable development" traduit en français par développement durable.

Par la suite, le Sommet sur la Planète Terre de Rio en juin 1992 a posé la problématique du développement durable, en formalisant l'ensemble des objectifs à atteindre et des principes à observer : l'Agenda 21 (texte approuvé par les États, à Rio pour le XXI<sup>e</sup> siècle) résume cette problématique.

Le développement durable c'est assurer notre développement sans hypothéquer celui des générations futures. Pour ce faire, le développement doit avoir comme but premier l'épanouissement de l'homme et non la seule accumulation de richesses.

Le développement durable favorise la démocratie participative et contribue à une séparation plus claire des activités d'animation économique et de contrôle.

Le développement durable n'est pas seulement une de nos obligations internationales issue du Sommet de Rio, c'est un enjeu majeur pour notre pays dont prennent conscience un nombre croissant chaque jour de responsables politiques, économiques et associatifs.

L'action politique doit s'inscrire dans le long terme, mais aussi pouvoir répondre aux préoccupations immédiates de la population, lui apporter des solutions concrètes et s'adapter nécessairement aux réalités du moment. C'est dans cette contradiction apparente entre les nécessités du long terme et celles du court terme, les intérêts des générations présentes et ceux des générations futures que se situe toute la responsabilité des politiques.

C'est pourquoi le développement durable est l'objectif prioritaire que je me suis fixé dans toutes les actions entreprises par mon ministère. C'est ainsi, qu'à ma demande, les régions françaises ont organisé en 1996 des Assises régionales du développement durable et que j'ai tenu des Assises nationales du développement durable les 16 et 17 décembre derniers à l'UNESCO, qui ont mobilisé plus de 15 000 personnes.

Je me réjouis donc que *La Jaune et la Rouge* consacre, à l'initiative du Groupe X-Environnement, un numéro spécial sur le développement durable et la mobilité au moment même où la loi sur l'air vient d'être votée par la représentation nationale. J'espère que ce numéro pourra contribuer à l'indispensable information sur les enjeux fondamentaux et sur les échéances à venir du développement durable. ■

D.R.